

FÊTE DE LA MUSIQUE

CONCERT

21 juin
//
2021

Entrée libre

CHÂTEAU DE
LA ROCHE-GUYON
HISTOIRE ET CRÉATION

Établissement public
de coopération culturelle
1, rue de l'Audience
95780 LA ROCHE-GUYON
01 34 79 74 42
information@chateaudelarocheGuyon.fr
www.chateaudelarocheGuyon.fr

APPEL À CANDIDATURE

1

Fête de la Musique - Edition 2021

Lundi 21 Juin, à La Roche-Guyon

La Fête de la Musique est aujourd'hui le premier événement musical à l'échelle mondiale. Elle est une célébration de la musique destinée à mettre en valeur l'ampleur et la diversité des pratiques musicales, dans tous les genres musicaux. Pour le château de La Roche-Guyon, cette fête est un événement important qui permet de réunir chaque année une centaine de personnes .

Vous êtes musiciens et vous souhaitez partager votre passion ?

À l'occasion de la Fête de la musique, lundi 21 juin 2021, le Château de La Roche-Guyon lance un appel aux musiciens qui souhaitent se produire le temps d'une soirée au sein d'un lieu de prestige.

En solo, duo ou groupes, tous les types de musique sont les bienvenus.

Comment faire ?

Afin d'examiner votre demande de participation, merci de retourner les documents suivants avant le vendredi 28 mai 2021 :

- Formulaire de participation dûment complété (p. 2)
- Une fiche technique indiquant les besoins en matériel (p. 3)
- Charte des conditions de participation complétée et signée (p. 4)
- Maquette démo ou quelques liens pour écouter votre musique
- Photo + une courte biographie
- Une autorisation parentale pour chaque mineur

> Par mail à developpementculturel@chateaudelarocheGuyon.fr

> Par courrier à l'adresse suivante :

Château de La Roche-Guyon
1 rue de l'audience
95780 La Roche-Guyon

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

2

Fête de la Musique - Edition 2021

Lundi 21 Juin, à La Roche-Guyon

Nom du groupe, de la formation ou de l'artiste : _____

Nom et prénom du représentant ou du responsable* : _____

*Pour les mineurs, le responsable doit être un adulte représentant la formation, le groupe ou l'artiste.

Adresse : _____

Téléphone : _____

Email : _____

Site internet ou liens musicaux (au minimum 2) : _____

Style musical dominant : _____

Jouez-vous des :

Compositions Reprises

Êtes-vous autonome techniquement ?

Oui Non

Préférez-vous jouer sur une scène :

Acoustique Sonorisée

Fête de la Musique - Edition 2021

Lundi 21 Juin, à La Roche-Guyon

Nom du groupe : _____

Nombre de musiciens : _____

Instruments utilisés (listez le détail des instruments et précisez si le batteur est gaucher) :

Si votre groupe joue avec une batterie (et que votre batteur n'est pas gaucher), celle-ci pourrait-elle être commune à d'autres groupes ?

Oui Non

Avez-vous autre chose qui pourrait être commun (platines, mixette, ampli basse, ampli guitare...)?

Oui Non Précisez : _____

Temps total du répertoire : _____

Titres des morceaux : _____

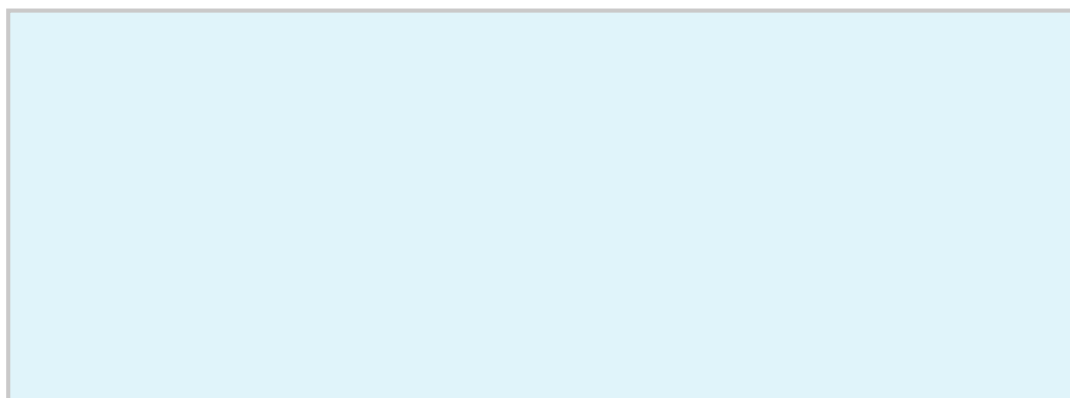
Faites un plan de votre disposition scénique (précisez si certains musiciens sont choristes).

Lointain

Jardin

Cours

Avant scène (côté public)



Fête de la Musique - Edition 2021

Lundi 21 Juin, à La Roche-Guyon

La Fête de la Musique est aujourd'hui le premier événement musical à l'échelle mondiale. Elle est une célébration de la musique destinée à mettre en valeur l'ampleur et la diversité des pratiques musicales, tant amateurs que professionnelles, dans tous les genres musicaux. Pour le château de La Roche-Guyon, cette fête est un événement important qui permet de réunir chaque année une centaine de personnes.

1. Appel à candidature

La date limite de dépôt des dossiers de candidatures est le vendredi 28 mai 2021.

Vous pouvez envoyer votre dossier de candidature par mail à l'adresse : developpementculturel@chateaudelarocheguyon.fr

Ou nous le faire parvenir par courrier postal à l'adresse :

Château de La Roche-Guyon - 1 rue de l'Audience - 95780 La Roche-Guyon

2. Engagements du Château de La Roche-Guyon

Le château s'engage à :

- Mettre à disposition une scène pour votre représentation.
- Mettre à disposition, dans la mesure de ses moyens techniques et matériels, des équipements de sonorisation et l'alimentation électrique des lieux.
- A assurer la communication de l'événement.
- A assurer la coordination générale de la fête.

3. Engagements du ou des membres

Le ou les participants s'engagent à :

- Respecter le lieu : les participants ne peuvent choisir le lieu de leur représentation.
- Respecter les autres groupes : les participants devront partager la scène avec d'autres musiciens.
- Respecter l'ordre des passages sur scène, établi entre l'équipe du château et les musiciens au préalable.
- Respecter le créneau horaire qui leur sera attribué.
- Respecter et rendre en l'état le matériel public et privé mis à leur disposition.
- Respecter l'esprit de la Fête de la Musique qui est une fête réunissant tous les styles musicaux, tous les publics pour un moment de partage et de convivialité.

Les groupes sont responsables de leur matériel, le château de La Roche-Guyon ne pourra être mis en cause en cas de perte, de vol ou de dégradations.

Je soussigné : _____

Pour le groupe : _____

«Déclare avoir pris connaissance des conditions de participation à la Fête de la Musique 2021 à La Roche Guyon et m'engage à les respecter.»

Fait àle..... Signature: